

8 février 2023
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2023**

New York, 1^{er}-5 mai 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms
géographiques**

Rapport du Danemark

Résumé**

En juin 2022, dans le cadre d'une restructuration, l'Agency for Data Supply and Efficiency a changé de nom pour devenir l'Agency for Data Supply and Infrastructure. Cette restructuration n'a donné lieu à aucun changement au sein du département de cartographie de l'organisation, qui est responsable de la collecte, de l'enregistrement et de la cartographie des toponymes danois.

Une importante initiative a été lancée récemment, à savoir la collecte collaborative des toponymes. Les fonctionnalités nécessaires à cette fin sont déjà établies. Les municipalités sont encouragées à communiquer au registre les informations pertinentes, telles que les noms des écoles et des installations sportives locales. La participation directe des municipalités à l'enregistrement des noms de lieux permettra de faire en sorte que le registre reste à jour et valide.

Le système de gestion actuel servant à l'enregistrement des toponymes est obsolète ; un nouveau système développé par l'Agency for Data Supply and Infrastructure, basé sur la suite ArcGIS, sera prêt à être utilisé au deuxième trimestre de 2024. De plus, un nouveau modèle de données est en cours d'élaboration.

L'équipe chargée de l'Archive de recherche en onomastique (renommée en 2022) du Département d'études nordiques et de linguistique de l'Université de

* GEGN.2/2023/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2023/64/CRP.64) a été établi par la professeure agrégée Rikke Steenholt Olesen (membre de l'équipe chargée de l'Archive de recherche en onomastique de l'Université de Copenhague et présidente du comité danois des toponymes) et Marie Pallisgaard Thomsen (conseillère principale à l'Agency for Data Supply and Infrastructure). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/.



Copenhague gère le secrétariat du comité danois des toponymes et met sa compétence linguistique au service des questions de normalisation. À la suite des mesures de confinement liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'accent a été mis sur l'accessibilité numérique. L'Archive de recherche sur l'onomastique contribue à un projet de numérisation du Département, dont l'objectif est de mettre toutes les archives physiques à disposition en ligne. En 2021/22, une collection vaste et exceptionnelle a été scannée. Issue en partie d'une initiative de production collaborative lancée par le comité danois des toponymes, elle contient des registres, principalement de noms de champs, transcrits en phonétique. Ces documents seront accessibles au public en 2023.

En 2022, l'Archive de recherche en onomastique et le comité des toponymes ont célébré le centième anniversaire de la série de registres des toponymes danois, dont la version numérique est une base de données homonyme. À l'avenir, il est prévu d'y intégrer les toponymes normalisés. Il sera alors possible de suivre leur évolution dans le temps, de localiser les localités nommées sur une carte et d'extraire des listes.

Ce projet dépend de la volonté des institutions d'appuyer la maintenance des données et des infrastructures. En avril 2022, le serveur hébergeant le site Web qui donne accès à la base de données des toponymes danois (ainsi qu'à d'autres bases de données) a été piraté, et une nouvelle solution sécurisée doit encore être mise en place. Cette situation a beau être catastrophique à bien des égards, elle incitera les institutions à donner la priorité à la sécurité des données et des infrastructures de recherche à l'avenir.

Une tâche importante et urgente pour le futur proche est la mise à jour de la liste des toponymes danois normalisés. Un certain nombre d'anomalies repérées en 2021 et 2022 doivent être rectifiées, et le comité des toponymes et son secrétariat doivent décider d'une stratégie qui permettra d'éviter les anomalies et les erreurs à l'avenir.
